

Index AI : PRE01/281/2013
12 June 2013

Un détenu de Guantánamo demande le statut de victime dans le cadre de l'enquête de la Pologne sur les prisons secrètes de la CIA

Un ressortissant yéménite détenu par l'armée américaine est la troisième personne à demander le statut de victime dans le cadre de l'enquête menée par le parquet général polonais sur l'implication de la Pologne dans les programmes de « restitutions » et de détentions secrètes dirigés par les États-Unis.

Dans la matinée du 12 juin, Mariusz Paplaczyk, avocat polonais du Yéménite Walid bin Attash, a annoncé qu'il avait soumis une requête la veille demandant au parquet général d'accorder à son client le statut de victime. Après avoir été arrêté au Pakistan en 2003, Walid bin Attash a transité par un certain nombre de « sites noirs » de la CIA, dont l'un se situait en Pologne, avant d'être conduit à Guantánamo, où il attend d'être traduit devant une commission militaire.

L'annonce a été faite lors d'une conférence de presse à Varsovie pour présenter le nouveau rapport d'Amnesty International, intitulé [*Unlock the truth: Poland's involvement in CIA secret detention*](#).

« Cette nouvelle initiative devrait donner aux autorités polonaises l'élan qui leur manque pour faire avancer ce dossier et mener à bien l'enquête si lente qui a débuté il y a cinq ans sur le rôle de la Pologne dans le programme de détentions secrètes de la CIA, a indiqué Julia Hall, spécialiste de la question de la lutte antiterroriste et des droits humains pour Amnesty International.

« Si Walid bin Attash se voit accorder le statut de victime dans cette enquête, il sera la troisième victime présumée de violations des droits humains aux mains de la CIA sur le sol polonais – après Adb al Rahim al Nashiri et Abu Zubaydah, dont Amnesty International dresse également le portrait dans son nouveau rapport.

« Les autorités polonaises doivent cesser de dissimuler la vérité derrière le voile de la " sécurité nationale " ; il est grand temps que la lumière soit faite sur leur collaboration avec le programme de détention secrète de la CIA une bonne fois pour toutes. »

L'enquête de la Pologne sur le « site noir » de la CIA traîne en longueur depuis 2008 et est largement menée sous le couvert du secret. Les procureurs polonais ont ainsi refusé jusqu'à présent de révéler l'immense majorité des informations liées à l'enquête et d'en rendre les conclusions publiques.